

**21 janvier 1992, Québec**

**Conférence de presse sur la situation constitutionnelle**

M. Bourassa: Au début de l'année, J'ai été à même de constater parfois le caractère ingrat de votre travail, quand j'ai joué le rôle d'animateur à une émission de Radio-Canada. Donc, je...

Une voix: Pourtant, vous aviez des gens bien dociles devant vous.

M. Bourassa: Non, mais ils avaient répondu à ma requête de me donner des réponses claires et précises...

Une voix : Et courtes.

M. Bourassa: ... et courtes, et je me sentais assez familier avec ce genre de réponse.

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: Donc, J'ai quelques minutes seulement, étant donné que je dois retourner rencontrer mes invités. Monsieur le...

M. Girard: J'aurais une petite question. Il est fait mention, depuis quelques jours, d'une façon un peu plus pressante qu'il y a un an ou un an et demi, il avait été question d'un Canada asymétrique, de cette asymétrie-là. Moi, je voudrais savoir, M. le premier ministre, dans un Canada asymétrique, quels sont les pouvoirs que le Québec devrait avoir et que les autres provinces ne pourraient pas avoir ou n'auraient pas besoin d'avoir.

M. Bourassa: On n'en est pas rendu là. Je pense que ce sont des choses qui, si l'idée fait son chemin... Le ministre des Affaires canadiennes a répondu qu'il y avait là une ouverture qui permettait de garder une certaine confiance dans l'avenir, tout en étant vigilant. C'est le principe. On parle de fédéralisme flexible, de fédéralisme asymétrique. On parlait de société distincte. Ce sont tous des concepts qui se recoupent d'une façon ou d'une autre. Mais avant de donner du contenu à cela, il va falloir constater si la commission Beaudoin-Dobbie, qui semble vouloir bonifier les propositions qui ont été faites par le gouvernement fédéral... J'entendais M. Beaudoin dire qu'il fallait mettre un droit de veto, qu'il fallait que le Québec puisse obtenir un droit de veto, d'ailleurs, il l'avait recommandé dans la commission Beaudoin... Donc, je ne peux pas, aujourd'hui, M. Girard, répondre sur le contenu. Mais le principe comme tel, s'il est admis, constitue une évolution intéressante.

M. Girard: M. le premier ministre, ce que je veux essayer de cerner avec vous à ce sujet-là... Parce que, la maudite Constitution, pour être bien moi-même, je commence à en avoir six pieds par-dessus la tête.

M. Bourassa: Surtout que ça fait un bout de temps que vous en entendez parler.

M. Girard: Voilà! Qu'est-ce que le Québec veut obtenir des autres provinces et du fédéral pour pouvoir réintégrer la Constitution? On connaît Meech, les cinq points. M. Rémillard dit: C'est Meech plus, maintenant.

M. Bourassa: Les principes...

M. Girard : C'est quoi, le « plus »?

M. Bourassa: ...dont on a parlé, dont j'ai parlé en Chambre, dont M. Rémillard a parlé à l'occasion des commissions parlementaires, qu'il a repris dans un discours, que J'ai repris moi-même, soit en répondant à des questions ou dans des interviews, vous les connaissez, c'est Meech en substance, comme je le disais dimanche dernier. Quant au partage des pouvoirs, comme vous le savez, la loi 50 est là. La loi 50 dit... 150, pardon, oui, je m'excuse. La loi 150 dit: Nous voulons que, cette fois ci, ce soit des offres du gouvernement fédéral. Nous, on a nos références. Il y a le rapport Allaire qui est une référence. On a parlé de l'accord du lac Meech. Il y a les positions traditionnelles du Québec vis-à-vis d'un nouveau partage des pouvoirs; on a mentionné la culture, l'immigration, la main-d'œuvre. Il y a toute la question du pouvoir de dépenser, par exemple, qui peut régler beaucoup de secteurs qui, actuellement, sont envahis par le gouvernement fédéral, les garderies... C'est toutes des choses qu'on avait discutées.

Alors, ce qu'on dit, nous, c'est qu'on n'est pas en mesure, aujourd'hui, parce que l'esprit de la loi 150, c'est de dire: On a présenté des demandes, pas seulement mon gouvernement, M. Lévesque l'avait fait avec le livre bleu, avec les propositions de beau risque; ensuite, il y avait eu des propositions, également, par Daniel Johnson, etc. Donc, la commission Bélanger-Campeau a dit: Maintenant, c'est au tour du fédéral. Nous, on a dit: « What does Québec want? », avec le lac Meech. On attend de voir ce qu'ils vont offrir, mais, en attendant, ça ne nous empêche pas de négocier, par exemple, le rapatriement de la main-d'œuvre.

M. Forgues: M. Houle.

M. Bourassa: M. Houle était deuxième, M. David et M. Lessard. Excusez, M. Rhéaume.

M. Forgues: J'avais M. Lessard.

M. Bourassa: ... une habitude que j'ai prise, oui.

Une voix : Vous avez pris ça vital.

M. Lessard: Mme Maxwell du Conseil économique à Québec, tout à l'heure, a dit que le Canada, tel que vu par le rapport Allaire, ne peut pas fonctionner parce que c'est trop décentralisé; ça va amener des disparités au niveau de la charge fiscale entre les provinces. Est-ce que vous partagez cette opinion-là? Est-ce que le Canada, tel que vu par Allaire, est trop décentralisé et ne peut pas fonctionner?

M. Bourassa: Il faut regarder le rapport dans son ensemble. Il y a des transferts financiers qui se font. Je crois bien que... Vous vous souvenez que quand on a adopté le rapport, on n'a pas dit 'c'est la bible, c'est à prendre ou à laisser'. Donc, dans ce côté-là, le rapport Allaire n'est pas présenté en disant au Canada anglais ce n'est pas la position du gouvernement, M. Allaire le disait lui-même, le gouvernement n'est pas obligé d'adopter intégralement les 22 propositions du rapport Allaire et les autres membres du comité aussi. Comme vous le savez,

j'ai assisté à des réunions de ce comité-là. Donc, Mme Maxwell dit: Le rapport Allaire n'est pas admissible, mais qu'est ce qui est admissible pour elle?

M Lessard: Sous forme de décentralisation, mais qui va moins loin.

M. Bourassa: Mais, je veux dire, ça veut dire quoi, ça, concrètement, en termes de pouvoir?

M. Lessard: Ça veut dire le tourisme, le logement, la main-d'œuvre mais l'environnement resterait...

M. Bourassa: L'environnement... Le rapport Allaire, peut-être qu'elle n'en a pas pris connaissance complètement. Le rapport Allaire parle de normes nationales. Tout le monde sait que l'environnement, ça n'a pas de frontières. J'en parlais justement, tantôt, avec M. Dansereau. Comme vous le savez, je rencontre des représentants du Parlement européen. J'espère que je ne serai pas seul, que je vais être accompagné par plusieurs d'entre vous. Je rencontre des représentants du Parlement européen pour parler des partis verts. Ça va être intéressant de voir les échanges entre le Parti vert. Je veux dire, on a fait nos preuves. En tout cas, vous verrez, M. Houle. Vous allez être là. Donc, sur cette question de l'environnement, le rapport Maire reconnaît qu'il doit y avoir des normes nationales, mais quant à l'application, il ne doit pas y avoir des dédoublements. Peut-être que Mme Maxwell n'a pas été sensibilisée.

M. Lessard: ... une méconnaissance du rapport Allaire, Mme Maxwell?

M. Bourassa: Demandez à Mme Maxwell ce qu'elle pense du rapport des 22 signé par les anciens premiers ministres, par des hommes d'affaires bien connus, par U. Segal(?) qui a assumé des nouvelles fonctions il y a quelques semaines. Donc, vous allez voir que dans le rapport des 22, il y a une forte décentralisation qui est recommandée et qui va dans le même sens, en termes pratiques, au rapport Allaire.

Le modérateur: Alain Gravel.

M. Gravel: M. Bourassa, avec l'élection dans Anjou, hier, qu'est-ce que le Canada anglais doit comprendre de ça?

M. Bourassa: Moi, le trouve...

M. Gravel: Est ce qu'il y a un message?

M. Bourassa: Bien, le message pour le Canada anglais, là, c'est qu'il faut régler la question constitutionnelle, mais il reste quand même que l'appui qui a été accordé au Parti libéral est respectable. Je vous ai dit déjà que les temps ne sont pas faciles pour aucun gouvernement en période de récession. D'ailleurs, c'est ce que vous disiez vous même hier à la télévision, M. Gravel. Si on regarde, par exemple, les élections, au Québec, des différents niveaux de gouvernement, M. Doré a tenu une élection partielle dans N.D.G. Il a eu 15,2 %. M. Mulroney a tenu une élection partielle dans le comté de Sainte-Marie-Saint-Jacques; il a eu 4 %. Nous, on a tenu une élection partielle, hier, et on a eu 45 %. Donc, c'est un plancher quand même assez solide. Le Parti québécois crie victoire. J'ai félicité le nouveau député, M. Bélanger, et

M. Parizeau. Bon, il gagne, il gagne, mais c'est quand même une lutte qui a été relativement serrée comme les luttes l'ont toujours été dans le comté d'Anjou.

M. Gravel: Il y a quand même un message pour votre gouvernement là-dessus. On a parlé de taxes et la question évidemment...

M. Bourassa: Oui. Ce que je vous dis c'est que dans un climat très difficile, le 1er janvier il y a eu plusieurs augmentations de taxes, il y a des fermetures, il y a des coupures et on obtient 45 %. Bon, c'est un avertissement, mais il y a également, je crois, un élément de confiance dans le gouvernement. Cherchez-les les gouvernements qui ont un appui de 45 % dans des élections partielles. Regardez un peu, comme je vous disais avant Noël, regardez le globe, il faut regarder dans les démocraties. Moi, je trouve qu'on aurait souhaité gagner mais je trouve qu'un appui de 45 % dans un contexte aussi difficile et sur le plan économique et sur le plan financier et sur le plan constitutionnel, constitue un avertissement, d'accord, mais également, il y a un élément de confiance quand on voit ce qui arrive aux autres gouvernements qui tiennent des élections partielles en période de récession. Ça veut dire que le Parti libéral est encore une option très très solide. Si vous voulez comparer avec les élections partielles à mi-mandat, du deuxième mandat de nos prédécesseurs, regardez les élections partielles du Parti québécois à la mi-mandat dans le deuxième mandat, vous allez voir ce que ça donne.

Une voix: Une victoire morale, non?

M. Bourassa: Une vraie victoire morale. Bien une vraie... Les chiffres parlent par eux-mêmes. Je crois que quand on dit que c'est un vote pour la souveraineté – il y en a plusieurs qui sont spécialistes là-dessus et je ne veux pas vous assommer avec des chiffres mais – le vote référendaire dans Anjou en 1980, ça avait été 46 % ou 47 % de oui et là, c'est 51 %. Ce n'est pas un progrès dramatique, malgré un contexte très favorable. Alors dire que les gens ont décidé de voter oui parce qu'il y a 4 % de plus qu'en 1980 qui votent dans un contexte où les vents sont très agréables pour l'Opposition, je crois que c'est tirer des conclusions un peu hâtives, tout en félicitant ceux qui ont gagné.

M. Forgues: Robert Houle.

M. Bourassa: Trois questions encore parce que mes invités m'attendent.

M. Houle: M. Romanow a comparu ce matin devant la commission Dobbie-Beaudoin, il se dit exaspéré par votre attitude, le fait que le Québec reste à l'écarte du débat constitutionnel, que vous ne précisiez jamais votre pensée, qu'on ne sait plus trop où vous vous en allez. Il réclame une rencontre des premiers ministres sur la Constitution, qu'est-ce que... Comment réagissez-vous? Qu'est-ce que vous avez à dire par rapport à ça?

M. Bourassa: M. Houle, vous permettrez, vous connaissant, j'aime mieux vérifier exactement ce qu'il a dit avant de me fier...

M. Houle: Est-ce que quelqu'un pourrait le confirmer?

M. Bourassa: ... à l'interprétation de ces paroles. Vous dites qu'il s'est dit exaspéré par ce que j'ai dit. J'aimerais vérifier. Je rencontre aussi souvent que possible mes collègues. J'ai vu M. Filmon samedi, une heure et demie, à Montréal; c'était une rencontre privée, Il venait pour le congrès des villes nordiques. Je verrai M. Harcourt très probablement parce qu'il est là, à Davos. Je parle régulièrement à M. Rae, encore ces jours-ci, et à d'autres premiers ministres. J'ai vu M. Cameron, J'ai vu M. McKenna, j'ai parlé à M. Ghiz et J'ai vu M. Don Getty. Malheureusement, je n'ai pas encore rencontré M. Romanow, ni M. Wells.

Une voix : Encore deux autres questions en français.

M. Bourassa: Alors, le dis que J'attends, avant de commenter ces propos-là, d'avoir l'occasion de pouvoir parler à M. Romanow.

Une voix : Il n'est pas question de participer à une conférence des premiers ministres avant le dépôt des offres finales d'Ottawa.

M. Bourassa:] Sur la Constitution? Je ne vois pas quel motif je pourrais trouver. On va se rencontrer et on va discuter de quoi? M. Wells va arriver et il va répéter ce qu'il a dit à la commission Beaudoin-Dobbie. M. Getty va dire: Moi, il me fait un Sénat. M. Rae va dire: Moi, je suis contre. On risque de sortir de cette conférence-là encore plus divisés. Et avec quelles conséquences pour la stabilité du pays?

Une voix : André Jobin

Une voix: Sur l'économie. Sur la Constitution, non, mais...

M. Bourassa: Sur l'économie, il y a une conférence des ministres des Finances. Moi, je trouve qu'actuellement Il y a des signes encourageants pour l'économie. On traverse une période de désinflation.

Une voix ...

M. Bourassa: Non, mais je veux vous dire ça parce qu'on est le seul pays parmi 15 industriels qui a un niveau négatif d'inflation depuis quatre mois ou trois mois. Donc, ça veut dire que ça baisse beaucoup les coûts des services de la dette pour le fédéral qui se finance à court terme. Donc, les ministres des Finances vont pouvoir discuter. On sait que le fédéral, en période difficile, a coupé radicalement les dépenses, les subventions aux provinces. J'espère qu'alors qu'il bénéficie d'un dividende de la baisse des taux d'intérêt – je ne sais pas si c'est l'expression, on parle du « peace dividende » – c'est une baisse dramatique des taux d'intérêt qui apporte un dividende ou un « win fall » considérable au gouvernement fédéral, j'espère qu'il va en partager une partie avec les provinces. Alors, on va voir ce que les ministres des Finances vont discuter, quelles seront les conclusions de cela. Moi, je dis: S'il y a des signes que ça donne des résultats utiles et concrets, je suis prêt à considérer. Mais là, je n'ai aucun élément, avant la conférence des ministres des Finances, pour me faire changer d'idée.

M. Fanues: André Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, il semble de plus en plus évident que les offres fédérales ne seront pas connues avant le mois d'avril prochain. Est-ce que, un peu comme le député Guy Bélanger, on pouvait lire ses propos ce matin dans le Journal de Québec, l'on commence à croire que le temps va manquer? Est-ce que vous commencez à penser que le temps va manquer compte tenu des nombreuses contradictions des provinces anglophones? Est-ce que vous pensez, qu'il faudra, à ce moment-là, reculer la date ultime du 26 octobre?

M. Bourassa: Pas aujourd'hui.

M. Jobin: Vous pensez qu'on a le temps de régler tout le problème ...

M. Bourassa: Le temps aurait manqué s'il y avait eu un référendum en juin. Mais là, ça m'étonnerait que le temps manque. Je ne peux pas vous dire aujourd'hui ...Bon, tout est possible. Mais je veux dire, aujourd'hui, il me semble qu'il reste encore, étant donné qu'on ne parle plus de référendum au mois de juin, du temps. Si le gouvernement fédéral arrive avec des propositions qui sont endossées par les deux partis de l'Opposition, à ce moment-là, on peut compter qu'il y aura pas mal de provinces. Il y a trois provinces maritimes qui me paraissent très sensibles à l'acuité de la crise. On l'a vu dans les déclarations de MM. Ghiz, Cameron et McKenna et M. Rae aussi. Donc, ça peut aller vite. Je ne peux pas vous répondre qu'aujourd'hui ...

M. Jobin: ... M. Bourassa, vous savez qu'il y a beaucoup de contradictions actuellement entre les premiers ministres.

M. Bourassa: C'est ça.

M. Jobin: Ça rend la tâche encore plus difficile dans l'espace de six ou sept mois.

M. Bourassa: J'espère qu'on a tiré les leçons de l'échec de l'accord du lac Meech. Je pense que M. David avait une question.

M. David: M. Bourassa, sur la question du droit de veto, M. Rémillard, lui, a semblé assez clair à l'effet qu'il n'y aurait pas d'entente sans que le droit de veto soit acquis. Vous, à moins, que je vous ai mal compris, vous avez dit qu'il était prématuré d'en parler. Alors, est ce qu'il est prématuré d'en parler ce mois-ci ou à cette ronde-ci? Est ce qu'il est concevable qu'une entente quelle qu'elle soit soit signée sans que le droit de veto du Québec soit garanti? J'aimerais savoir aussi de quels droits on parle? Est-ce sur les institutions, est-ce sur toutes ces questions constitutionnelles ...

M. Bourassa: C'est ça qu'on va discuter. Moi, j'ai toujours dit, c'est ce que j'avais dit le 24 ou le 25 septembre, qu'en substance on devrait retrouver les points de l'accord du lac Meech. Moi, je crois que le caractère virtuel du droit de veto est incontestable. Donc, on dit la même chose. Mais dans les discussions actuelles, comme vous voyez, on a commencé par parler du partage des pouvoirs à Halifax et on semble avoir fait un certain progrès. Mais j'ai dit au caucus, la première journée du caucus, on avait eu une conférence de presse, comme j'en fais chaque jour, qu'on ne voit pas comment on pourrait présenter à la population du Québec des propositions qui seraient en-deçà de l'accord du lac Meech.

M. David: Alors, c'est sur les Institutions fédérales. C'est ce qui était dans Meech. On ne parle pas des modifications de partage des pouvoirs.

M. Bourassa: Bien, je veux dire, si le droit de retrait existe, le droit de veto, c'est le droit de dire: Non. C'est d'avoir une compensation adéquate. C'est ça qui était l'accord du lac Meech plus un droit de veto, parce qu'il n'y a pas de compensation sur les institutions. On sait que sur le Sénat, on aurait une certaine sécurité juridique, mais relative à ce qu'on me dit. Donc, c'est un atout pour le Québec.

Le modérateur. Une dernière en français. Michel Venne.

M. Venne: Oui. Je veux reparler d'asymétrie. M. Bourassa: C'est assez limpide, M. David.

M. David: Comme toujours, des réponses claires et précises.

M. Venne: Je veux revenir sur l'asymétrie, parce qu'il en a été beaucoup question ces derniers jours. Je veux revenir aussi sur le discours de ce midi de Mme Maxwell. Elle prétend que l'asymétrie n'est pas une mauvaise idée, mais à la condition de ne pas en avoir trop. Elle dit que trop d'asymétrie, ça pourrait nuire à l'économie du Québec dans le sens où le Québec aurait plus de responsabilités à assumer que les autres provinces et que ça pourrait, éventuellement, augmenter les impôts, etc., avoir des conséquences négatives sur le Québec trop d'asymétrie. Est-ce que vous partagez ce diagnostic?

M. Bourassa: Je pense que c'est des propos très raisonnables, mais, je veux dire, il s'agit de voir le concret. Il s'agit de voir les conséquences réelles. Trop, c'est quoi et pas assez, c'est quoi? Sur le plan académique, c'est une discussion intéressante, mais, nous, ce qui nous intéresse... On est réalistes, mais il faut respecter le sens de l'histoire et tant qu'on n'aura pas les propositions fédérales qui devraient refléter une volonté de tenir compte... Parce que, là, ce n'est pas uniquement une ronde du Québec. Il ne faut pas oublier ça, parce que les gens vont dire: Bien, vous voulez plus que le lac Meech. Bien, on veut plus que le lac Meech parce qu'on a décidé d'en faire une ronde Canada. Dans le lac Meech, il y avait une deuxième ronde où on parlait du Sénat, des autochtones, de questions linguistiques. Alors, on dit: Si vous voulez en faire une ronde Canada, contrairement à l'engagement de 1986, bien, à ce moment-là, nous, on veut avoir une bonne discussion sur le partage des pouvoirs et c'est là où on a certaines références, dont le rapport Allaire.

Le modérateur En anglais, Patrick White.

M. White: Mr. Bourassa, the Premier of Saskatchewan, Roy Romanow, criticize your wait and see attitude in the constitutional debate and 1 quota: Mr. Bourassa cannot adopt the wait and see attitude in the constitutional debate. He has to participate. What do you have to say to him?

M. Bourassa: I do not want to comment by ear-say. I said that I hope I will have an occasion to talk with Mr. Romanow as soon as possible as I said a few moments ago. I met Mr. Filmon during the weekend and I met Mr. Rae. I am talking within a regular basis with all premiers. I will most probably meet Mr. Arcou(?) in Davos next week. So, even if I do not attend on the federal-provincial conference, I am available to discuss with the other premiers. But, I have

to respect the law, bill 150. If somebody should be aware of what happened to Québec in 1982 it is Mr. Romanow. I suppose this could help to understand the position of Québec, one of the funding people was not treated fairly. This is clear. And it is that clear that that is why in 1986 there was a commitment to solve the Québec question first. And 1990 is another example. That is why we have bill 150, but I hope to have an occasion to see or to talk to Mr. Romanow. I have great respect for him. He has a lot of experience. He is a responsible premier, and I do not want to comment on quotation out of context. I am only asking him to try to remember what happened in 1982 and 1990 and, I would say, in other times in the sixties and the seventies.

Une voix: Tom Kennedy.

M. Kennedy: Mr. Premier, do you have a clear idea, at this stage of the process, what Québec's bottom line is going to be and when you are speaking to the other premiers or the other leaders, are they asking you specifically, what does Québec want, what is it going to take to get a deal and, in other words, how specific are these talks right now?

M. Bourassa: You know, we are not discussing whether it will be 10, 8, 12, 16 transfers of powers. We said we need a more efficient system in the Federal. We talked about the five conditions of Meech Lake that we want to have back in substance after all this has been approved again and again. Then, we talked about the Senate reform, we talked about the aboriginal question. These are not negotiations obviously, that is not respecting the spirit of the law, but it is normal that I could be able to discuss about the question. I do not think it will be proper for me to say I do not want on a ... basis to discuss a constitution with my colleagues. I respect all of them.

About the new sharing of powers, I say look at the situation now. Everybody agrees that this system is not working in an efficient way. So, I am saying to them if we applied subsidiarity principles, which is a very common word on other continents, they should be more powers to the provinces. If they do not want those powers for one and other reasons, that does not exclude the fact that Québec could have those powers.

M. Kennedy: How specific is Québec on the question of powers, for example, at this point in your conversations with other premiers?

M. Bourassa: I am giving an example. Manpower, you know, that is a good test. I said about Manpower that this is a perversion of the functioning of the federal system. So, we will see what will happen to our discussion with Manpower. If we do not succeed with Manpower, that will be a good test of the difficulty of the situation...

M. Forges: M. Gauthier.

M. Bourassa: ...because this was proposed by the federal government, but the formula proposed is not acceptable.

M. Gauthier: Do you believe, Premier, that English Canada is any closer today to treating Québec differently in a deal?

M. Bourassa: I think I have told you that\_ before Christmas holidays. If we take into account the reality, if we see what could happen if there is a break-up of the country, what would happen to Eastern provinces, to Western provinces, I think there is a conscientiousness that if Québec withdraws from the Federation, there will be no winner and because of that, there is a willingness – because of that conscientiousness – to try to find a solution to keep Canada alive, which is considered, by most Canadians and most Quebecers, a privileged country. That is why the Paru Québécois wants to keep the Canadian citizenship, a common army, an economic union, a Canadian dollar, a Canadian tariff. In Québec, as you know, you ask the question: Should Québec be sovereign? You will have a good 60 % saying: Yes. You ask the question: Should Québec be independent? You could have good 60 % saying: No.

M. Forgues: Réal Séguin.

M. Séguin: Mr. Premier, Is the asymmetrical federalism the key to resolving the current constitutional impact?

M. Bourassa: As Mr. Rémillard said yesterday, I think it is a good progress on grounds of principles. If my memory is good, I think Mr. MacKenzie could confirm me or inform me about that The Pépin-Robarts' Commission came with the asymmetrical federalism and you have Jean-Luc Pépin, John Robarts and Chers, Solange Chaput-Rolland.

Une voix: Le livre beige aussi.

M. Bourassa: And this was put on the shelf, as you know. And now, this is coming back again. If the principle is accepted, it will be easier to find a solution. So, I was very glad...

Mme Gross: Excuse me.

Une voix : Sur la partie...

Mme Gross: Anjou.

M. Bourassa: Anjou. Oh yes.

Une voix: Premier, I was interested on your denial of any true ramifications from the Anjou by-election. Can you...

M. Bourassa: Any true what?

Une voix: Ramifications. You know, any real consequences from it.

M. Bourassa: Oh yes O.K

Une voix: What is your rationalisation of that loss? M. Bourassa: I mean...

Des voix: Ha, ha, ha

M. Bourassa: I said: I would have ... what I said in French. I know sometimes you are looking for something else, but I said that it is tough for all governments. You could see it anywhere in democratic government. You will see it is tough for any government to win a by-election in recession, anywhere. We got 45 % and the context was not the easiest for the Government. New taxes were announced three weeks ago. There are closures. There are cuts. Constitution is not settled. Our colleagues at the Municipal level and at the Federal level have by-elections. Mr. Doré called a by-election in NDG, he got not 45 %, he got 15 %. Mr. Mulroney called a by-election in Sainte-Marie-Saint-Jacques, he got not 45 %, he got 4 %.

So, I think this is a sign of confidence, at least, by a lot of people and my government, because there were no risks of an overthrow(?). That was not a general election. They could have protested and say: Too many taxes. So they need a warning in a strong way. Of course we got a warning. But we got 45 % approval. So we will take into account of that warning but I believe that people in Anjou and more and more they realize that it is tough everywhere and that we are acting, we have programs of action which Gérald Tremblay with his program, and Daniel Johnson, and Yvon Picotte and André Bourbeau, and André Vallerand, and John Ciaccia came from China with good investments prospects. John Ciaccia I talked with him. He arrived yesterday. Three weeks in Vietnam and China. So I am now going, as you know in Davos and meet many investors in Munich, and Brussels and London, so they realize that we are doing our best in a difficult situation but you know they are not inclined to join the Alleluia chorus when you have the level of taxes that we have...

Une voix: Mr. Parizeau...

M. Bourassa: But the support for the Government in such a tough situation is still quite respectable.

Une voix: Mr. Parizeau says it is a vote for sovereignty.

M. Bourassa: He is saying that all the time but I would say that they got in 1980, they got 47 % 'yes' for a referendum. And now, in a very good context for them... Unless I am wrong, that is a good context: A deadlock on the Constitution, taxes, cuts, GST. That is a federal tax, that is not the most popular tax. You know, they got 51. So it is not a dramatic improvement, taking the context into account, he could say that. You know how I respect them, but I think I am sure he will have ... a bit more..., he would have been more credible if the result had been higher than that. Thank you very much. I was very pleased to meet you.

Mme Gross: Sir. I just want to ask...

M. Bourassa: Oh yes, Karen, the last, the last one.

Mme Gros: You said in French that this was a moral victory for you. You still see this as a...

M. Bourassa: I mean, you know, that moral victory, that is becoming a kind of running gag in the Parliament. So, I am reluctant to use that expression 'moral victory', except...

Mme Gross: How do you describe it then? M. Bourassa: A true moral Victory.

Des voix : Ha, ha, ha